

N° 1 - AOÛT 2026

Bulletin municipal **AUX HABITANTS** de Fontcouverte-la-Toussuire





Informations Pratiques



• MAIRIE

O4.79.56.71.57

10 Route de la Salette - 73300 Fontcouverte-La Toussuire
mairie@fontcouverte-latoussuire.com
Accueil physique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

• AGENCE POSTALE

O4.79.56.23.64

21 Rue René Cassin - 73300 Fontcouverte-La Toussuire
Ouverture saisonnière du 6 juillet au 28 août
Du lundi au vendredi de 13h à 17h
La poste du Corbier est ouverte le matin.
534 Rue couverte - 73300 Villarembert-Le Corbier



• POLICE MUNICIPALE

O6.O8.55.84.39

49 Rue René Cassin - 73300 Fontcouverte-La Toussuire
policemunicipale@fontcouverte-latoussuire.com
06.71.62.33.96 / asvp@fontcouverte-latoussuire.com
Ouverture de 9h à 16h30



• GENDARMERIE

17

Galerie Charvin, côté vallée - 73300 Villarembert-Le Corbier

• POMPIERS

18 ou 112

Le Planet, 73300 Villarembert-Le Corbier

• CABINET MÉDICAL

O4.79.59.20.34

Bâtiment Atlas,
73300 Villarembert-Le Corbier

• DR GUERRA

O4 79 56 71 28

Les Plans
73300 Fontcouverte-La Toussuire

• PHARMACIE

O4.79.56.89.54

Immeuble Antares, 73300 Villarembert-Le Corbier



Fédération Nationale
SAPEURS-POMPIERS
DE FRANCE



NUMÉROS D'URGENCE



Numéros d'appel
d'urgence
Emergency
telephone numbers



Service d'Aide Médicale
Urgent
Hospital-operated
ambulance



Police



Fire Brigade



Numéro d'appel
d'urgence européen
European emergency
telephone number



Numéro d'urgence pour
personnes sourdes
ou malentendantes
Emergency number for
deaf people or
hard of hearing

EDITO DU MAIRE



Chères habitantes, chers habitants,

Ce début de mandat a été marqué par un événement exceptionnel qui a profondément touché notre commune : l'incendie de forêt dans le secteur de Charvin. Pendant douze jours, les équipes de secours, que je tiens à remercier chaleureusement, se sont mobilisées sans relâche pour maîtriser ce feu et protéger notre territoire. Cet épisode nous rappelle à quel point notre environnement est précieux et combien nous devons rester vigilants face aux défis climatiques et naturels qui s'imposent à nous.

Parallèlement, notre équipe municipale a pris ses fonctions dans un contexte budgétaire particulièrement contraint. La découverte d'un budget plus restreint que prévu nous oblige à faire preuve de responsabilité et à arbitrer avec rigueur les investissements à engager. Cette situation nécessite de hiérarchiser les priorités tout en préservant la qualité des services rendus à la population.

Malgré ces contraintes, l'ensemble des élus s'est immédiatement mis au travail. Plusieurs sujets du quotidien ont été engagés ou relancés, notamment le fleurissement de notre commune, la préparation des illuminations de fin d'année, les infrastructures saisonnières ainsi que les questions environnementales qui constituent un enjeu majeur pour l'avenir de notre territoire. À ce sujet, je tiens à adresser un immense merci à toutes les personnes bénévoles qui s'investissent et donnent de leur temps à notre commune.

Les projets les plus urgents et prioritaires font actuellement l'objet d'études, d'arbitrages et d'analyses de faisabilité. Il s'agit notamment des dossiers relatifs à l'école, à la garderie d'enfants, à l'amélioration des flux de circulation dans la station ainsi qu'à la problématique du stationnement, pour laquelle chacun constate aujourd'hui un manque de places. Ces sujets structurants nécessitent une réflexion approfondie afin d'apporter des réponses durables et adaptées aux besoins de la population.



Pour mener ce travail, les commissions municipales et extramunicipales se sont réunies à plusieurs reprises. Leur implication permet d'associer les compétences, les expériences et les sensibilités de chacun afin d'enrichir les réflexions et de construire collectivement les projets de demain.



Concernant l'aménagement du territoire, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) a été adopté par les élus. Tout au long de son élaboration, de nombreuses rencontres et discussions ont eu lieu avec la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan (3CMA) afin de défendre les intérêts de l'ensemble de notre commune et de préserver les équilibres nécessaires à son développement.



Enfin, nous préparons activement, en lien avec l'office du tourisme, un rendez-vous majeur de notre territoire : les 90 ans de la Toussuire qui seront célébrés durant l'hiver 2026-2027 et l'été 2027. Cet anniversaire constituera un temps fort pour notre station, son histoire et son avenir. Ces célébrations seront l'occasion de mettre en valeur notre identité montagnarde et le dynamisme de la Toussuire depuis neuf décennies.



Soyez assurés de la détermination de votre municipalité à faire avancer rapidement l'ensemble des dossiers engagés. Notre ambition est de conjuguer efficacité dans l'action et vision à long terme afin de préparer l'avenir de notre commune. C'est dans cet esprit que nous travaillerons collectivement à construire « Fontcouverte-la-Toussuire 2040 », un projet de développement ambitieux, cohérent et durable au service des générations présentes et futures. À l'heure où débute la saison estivale, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous un très bel été. Que cette période soit propice à la convivialité, la détente, aux rencontres et à la découverte de notre magnifique territoire.

Christophe Truchet

VOS ELUS



Christophe Truchet
Maire
Référént sécurité



Pascal Roux
1e adjoint
Tourisme/Travaux



Aimie Paschal
2e Adjoint
Finances et personnel



Arnaud Venet
3e adjoint
Hameaux/Travaux



Nadège Adobati
Fleurissement/
Embellissement
Commerce



Isabelle Albrieux
Communication/Animation



Lionel Bonnel
Sentiers



Laura Combaz
Développement durable



Olivier Mannechez
Urbanisme



Yannick Mottard
Hébergements/
Patrimoine



Stéphane Truchet
Tourisme

VIE INSTITUTIONNELLE

1er Conseil - Passation de pouvoirs

La séance d'installation du Conseil a eu lieu le 20 mars 2026 à la Mairie. Cette réunion s'est tenue en présence des conseillers nouvellement élus ainsi que d'un public venu nombreux. Christophe Truchet a été élu maire et a prononcé une allocution de remerciements. Dans la continuité, le Conseil a désigné ses trois adjoints : Pascal Roux, Aimie Paschal et Aranud Venet.



Réunion des commissions

Une première réunion de la commission fleurissement a eu lieu le 15 avril entre élus et techniciens afin de définir les besoins et le budget.

S'en est suivi d'une seconde commission le 22 avril à 10h30 avec l'ensemble de ses membres.

La commission agricole et forêt s'est également réunie. Un projet de convention avec les agriculteurs est en cours de rédaction.



La commission sentiers s'est tenue le 4 mai et a permis de faire les points sur les sentiers existants et les chantiers à venir.

La commission urbanisme s'est, quant à elle, réunie le 13 mai et le 8 juillet pour faire un point sur les dépôts de demandes d'urbanisme.

Enfin, la commission mobilité s'est déroulée le 9 juin afin d'amorcer, en amont, les problèmes de stationnement sur la station lors de la période hivernale.

FAITS MARQUANTS

Incendie de Charvin

Parmi les premiers dossiers majeurs auxquels le maire et l'équipe municipale ont dû faire face en ce début de mandat figure l'incendie de Charvin, un sinistre particulièrement complexe qui a mobilisé d'importants moyens durant douze jours. Sur ce secteur très escarpé, bordé de falaises et de vastes pierriers, près de 13 hectares ont été impactés par l'incendie. Chaque jour, 20 à 30 sapeurs-pompiers, issus des centres de secours de toute la vallée, se sont relayés sur le terrain. Un poste de commandement a été installé puis déplacé au fil de l'évolution du sinistre, tandis que trois à quatre camions feux de forêt et un hélicoptère bombardier d'eau étaient engagés quotidiennement. Près de 1000 m³ d'eau ont été utilisés pour lutter contre un feu particulièrement sournois, qui couvait sous une épaisse couche de mousse et d'épines sèches, donnant parfois l'impression de jouer à cache-cache avec les équipes. Malgré l'ampleur des moyens déployés, c'est finalement la pluie tant attendue qui a permis de venir à bout de l'incendie.

La commune adresse sa profonde gratitude aux sapeurs-pompiers pour leur professionnalisme, leur courage et leur endurance exemplaire face à des conditions d'intervention parmi les plus difficiles. Cet incendie rappelle également la nécessité d'engager une réflexion de fond sur la gestion des espaces forestiers en terrain escarpé. L'entretien des massifs, les coupes de bois, le débroussaillage et la prévention des risques devront constituer des enjeux majeurs pour les années à venir afin de mieux protéger notre patrimoine naturel et notre territoire.



Vidéoprotection

Vidéo-surveillance : renforcer la sécurité de tous

Dans le cadre de sa politique de prévention et de sécurité, la commune de Fontcouverte-La Toussuire a mis en place un dispositif de vidéo-surveillance sur une partie de la station.

Dans un premier temps, ce sont le centre de la station et les principaux secteurs commerciaux qui ont été équipés, afin de sécuriser les lieux les plus fréquentés.

À ce jour, 25 caméras sont déjà en fonctionnement. Elles contribuent à la protection des personnes et des biens, à la prévention des actes de malveillance et facilitent l'intervention des services compétents lorsque cela est nécessaire.

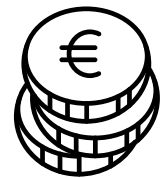
Soucieuse d'assurer un niveau de sécurité équivalent pour l'ensemble des habitants et usagers de la station, la commune étudie désormais un projet d'extension du dispositif. L'objectif est d'installer de nouvelles caméras afin de couvrir les secteurs qui ne le sont pas encore et d'offrir une meilleure protection à l'ensemble des riverains de la station.

La sécurité de tous demeure une priorité pour la commune.



*ADNOT Stéphane
Brigadier-Chef Principal
Police Municipale*

BUDGET



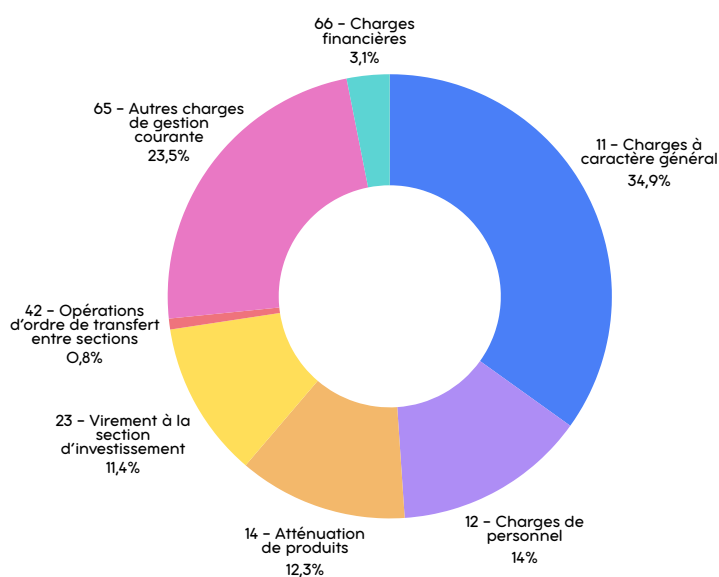
Le budget 2026 a été construit dans un contexte particulier, marqué notamment par l'arrivée tardive de l'emprunt contracté fin 2025 afin de financer le chantier de l'office de tourisme. Un état des lieux financier complet sera réalisé au cours de l'été, une fois réglées les dernières factures liées aux importants investissements engagés pour l'Office de Tourisme. Cette étape nous permettra d'avoir une vision plus précise de la capacité financière de la commune et de définir sereinement les priorités des années à venir, après l'achèvement de ce chantier majeur de notre commune.

Aussi, afin d'optimiser les moyens financiers de la collectivité, plusieurs postes de dépenses ont été réexaminés, réorientés et rationalisés. Ce travail de gestion rigoureuse nous permet de réaliser de nouveaux projets dès à présent et de programmer, dès cet été, des actions d'amélioration et d'embellissement sur l'ensemble de la commune.

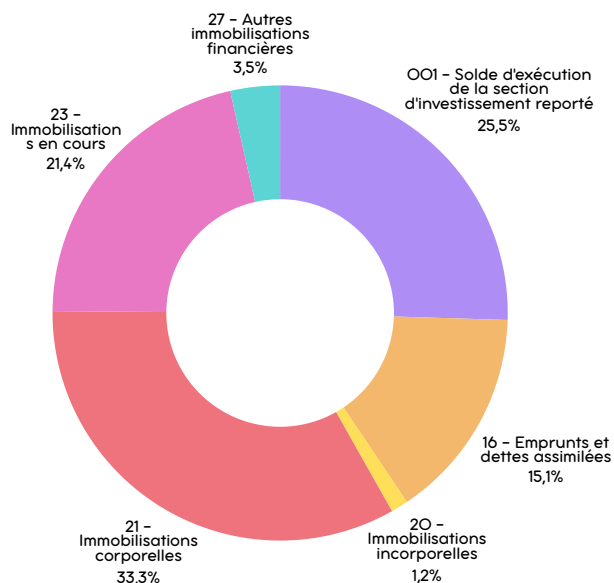
Enfin, une nouvelle organisation comptable a été mise en place dès le début du mandat afin d'optimiser les procédures de paiement et d'améliorer la lisibilité ainsi que le suivi des flux financiers de la collectivité.

Aimie Paschal

Dépense de fonctionnement : 6 316 679.94 €



Dépense d'investissement : 3 736 813.04 €



FLEURISSEMENT



La nouvelle municipalité avait le souhait de remettre ses habitants au cœur des actions menées, notamment en ouvrant les commissions aux locaux.

Ainsi la commission fleurissement-embellissement de la commune a vu le jour et compte déjà de nombreux bénévoles !

C'est ensemble que nous nous sommes concertés sur la manière d'embellir notre commune, ensemble que nous avons planté des centaines de fleurs et ensemble, que nous en profiterons. Le haricot à l'entrée de la station a fait peau neuve et le terre-plein faisant l'angle de l'office de tourisme a été végétalisé par une entreprise locale.

Ce premier été est déjà un bel exemple du potentiel de notre commune, mais ceci n'est qu'un début : chaque année nous améliorerons la végétalisation de notre territoire, nous proposerons plus de mobilier urbain dans la station et porterons des projets de plus grande envergure sur le long terme.

Nous allons également participer à ville et village fleuri en septembre 2026 !

La certification ne s'obtiendra pas simplement en mettant des jardinières à nos balcons. Le projet s'articulera autour d'actions menées à échelle communale, avec une démarche pédagogique, mettant en avant le patrimoine végétal, la gestion environnementale de nos ressources et la qualité de l'espace public.

Nadège Adobati



LES AVENTURES DE TOUSSY



Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré à la mi-juin pour refaire une beauté au sentier « au fil de l'eau ».

Ce sentier en boucle d'un kilomètre trois cents, se situe à quelques pas du centre de la station, c'est une véritable « pépite ».

Il chemine entre alpage, zone humide et un petit mélézin.

Pour plus d'attractivité, la municipalité a décidé d'y implanter un sentier à thème intergénérationnel relatant les aventures de «Toussy» la célèbre mascotte de notre station.

A partir de la fin juillet, vous pourrez découvrir les onze panneaux disséminés le long de l'itinéraire.

En le parcourant, vous allez pouvoir jouer, apprendre, vous détendre...

Du poste de secours jusqu'au col de la Toussuire, ce sera la première réalisation inscrite dans un espace traversant unique que nous désirons développer pour le bien-être de nos habitants et de nos vacanciers.

Lionel Bonnel





ALPIKART - VTT



Dès cet été, La Toussuire franchit un nouveau cap dans son attractivité estivale. Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en service de trois nouvelles pistes qui feront à coup sûr le bonheur des vacanciers comme des habitants : une piste de Kart (Alpikart) ainsi que deux nouvelles pistes de VTT (une verte et une bleue).

C'est un dossier rondement mené en un temps record. Tout a commencé en avril dernier lors du salon Mountain Planet à Grenoble. Depuis cette date, la Mairie et l'Office du Tourisme se sont mobilisés sans relâche avec un objectif clair : diversifier nos activités et booster le dynamisme de notre station pour la saison d'été.

Un projet d'une telle envergure ne peut voir le jour sans une solide cohésion locale. Un travail considérable a été mené pour l'obtention des conventions. À ce titre, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des propriétaires terriens et des agriculteurs pour leur collaboration, leur soutien et leur confiance.

Sur le terrain, l'efficacité a également été au rendez-vous grâce à l'ingéniosité et à l'énergie de « l'équipe système D » emmenée par Pierre-Emmanuel Danger et Rémy Roche (E2S), organisme spécialisé dans l'aménagement des stations de ski.

Les dernières semaines ont été particulièrement haletantes et, malgré quelques soucis logistiques, les délais d'ouverture ont été tenus.

Un grand merci à Apolline, notre référente Kart, pour son grand professionnalisme et sa gestion rigoureuse de l'ensemble des fiches de sécurité entre autres.

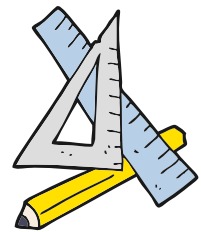
Cette nouvelle offre outdoor constitue un atout supplémentaire majeur pour le rayonnement de La Toussuire. Nous vous attendons nombreux, Apolline, Anthony et Thomas sont d'ores et déjà prêts à vous accueillir !

Bel été et bonne glisse à tous, sur deux ou trois roues !



Pascal Roux

URBANISME



La procédure d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat et de Plan de Déplacement (PLUi-HD) a été initiée par la Communauté de Commune Cœur de Maurienne Arvan (3CMA) en 2020. Le bilan de la concertation a été acté par le Conseil Communautaire le 12 février 2026 avec l'arrêt du PLUiHD.

Le dossier d'arrêté est consultable sur le site de la 3CMA :

www.coeurdemaurienne-arvan.com/vos-services/urbanisme/planification/plui-hd-2/

L'enquête publique aura lieu en septembre pour une période d'un mois.

L'approbation du PLUiHD devrait intervenir fin 2026/ début 2027.

ETAT CIVIL

NAISSANCE

1 mai 2026

Elio, Claude FOSCHIA

PACS

3 avril 2026

Christophe JACQUIN

&

Julie JULLIARD-CORDEL

MARIAGE

21 janvier 2026

Jim, Jarode, MAMOU

&

Anaëlle, Sephora, SOUFFIR

DECES – AVIS DE MENTION-TRANSCRIPTION

7 janvier 2026

Marie-Louise DOMPNIER née TRUCHET

13 mai 2026

Claudine, Marie-louise AUBERT

16 mai 2026

Yvonne, Marie, Victorine CLARAZ-BONNEL

18 juin 2026

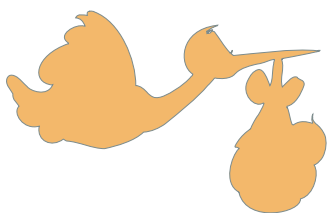
Jean-Eugène BOUTTAZ

25 juin 2026

Albertine, Marie, Clémentine GILBERT

25 juin 2026

Maurice, Jean ADRAIT



VIE MUNICIPALE

SIDEL (Syndicat Intercommunal de l'Edioulaz)

Le SIDEL est en charge de l'assainissement, des écoles de Fontcouverte et La Toussuire, du cabinet médical du Corbier ainsi que de la gendarmerie du Corbier.

47 Rue des Crevasses, 73300 Villarembert
04.79.56.70.94

accueil@le-sidel.com

viescolaire@le-sidel.com



SIRTOMM

Le SIRTOMM est en charge de la gestion des déchets de la vallée de la Maurienne.

82 Avenue de la Riondaz, 73870 Saint-Julien-Montdenis

04.79.59.92.28

Ouverture de la déchetterie de

Fontcouverte-La Toussuire :

- Lundi, mercredi et vendredi : 14h00 - 17h00
- Samedi : 8h30 - 11h30 / 14h00 - 17h00



SIVAV

Le Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards a pour vocation le développement, l'équipement et l'aménagement touristique du massif Arvan-Villards.

82 Avenue des Clapeys, 73300 Saint-Jean-de-Maurienne

04.79.64.09.38

accueil@sivav.fr



Syndicat des Grandes Bottières

Le SIGB assure la gestion du domaine skiable.

10 Route de la Salette

04.79.56.80.83

sivudesgrandesbottieres@outlook.com

France Services

Les conseillers France Services vous accompagnent dans vos démarches administratives numériques.

140 Rue de la Sous-Préfecture, 73300 Saint-Jean-de-Maurienne

04.79.59.56.20

Lundi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 10h-13h



Architecte-Conseil

Si vous avez un projet modifiant l'aspect extérieur d'un bâti, un architecte conseil vous accompagne gratuitement dans la conception afin que le projet d'insère correctement dans son site naturel ou urbain.

Permanence le 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois sur rendez-vous toute la journée au 04 79 83 55 30 à la Maison de l'Habitat à Saint-Jean-de-Maurienne.



Taxe de séjour

La taxe de séjour permet de financer les actions de promotion, l'accueil et les dépenses liées à la fréquentation touristiques. Celui qui ne respecterait pas ces obligations s'expose à une amende.

15 Place Olympique, 73300 Fontcouverte-La Toussuire

06.12.35.28.32

taxedesejour@fontcouverte-latoussuire.com

Été : 9h-12h et 12h30-16h30 du lundi au vendredi

Hiver : 12h30-16h30 du lundi au vendredi



VIE SCOLAIRE

L'école de La Toussuire : une croissance constante.

L'école de La Toussuire qui rassemble les enfants de Villarembert-Le Corbier et la Toussuire connaît un développement constant qui témoigne de l'attractivité des deux communes. En 2023, l'ouverture d'une 3e classe à l'année a nécessité l'extension du bâtiment de 40 m² grâce à une structure provisoire, pensée pour s'adapter au mieux aux besoins pédagogiques.

Depuis novembre 2025, face à l'urgence des besoins et des effectifs, une cuisine de réchauffe, une plonge ainsi qu'un espace de restauration à l'année ont été créés.

Les repas sont préparés et livrés chaque jour en liaison froide par le Centre Hospitalier Vallée de la Maurienne (CHVM). Une avancée concrète pour le confort des enfants et des familles !

L'école comptait 68 élèves en plein hiver 2025. Pour la rentrée 2026-2027, les projections atteignent 53 élèves à l'année et 75 élèves en période hivernale, dont 22 élèves supplémentaires en saison.

2026 : encore une extension prévue

Pour répondre à cette croissance, une nouvelle extension de l'école de La Toussuire est d'ores et déjà programmée pour 2026, afin d'accueillir une 4e classe saisonnière, dont l'ouverture a été confirmée fin mai par l'Éducation Nationale. Le SIDEL anticipe et investit pour que chaque enfant puisse être accueilli dans de bonnes conditions.

Projet d'une nouvelle école

Les nouveaux investissements d'extensions restent temporaires puisque l'engagement du SIDEL et des élus des 2 communes qui le composent est la construction d'une nouvelle école à La Toussuire. Les études et les procédures légales sont en cours, nous vous tiendrons régulièrement informé de l'avancée du projet.

La newsletter du Pôle Scolaire sortira d'ici la fin de l'été pour annoncer les nouveautés de la rentrée, notamment le prélèvement automatique qui simplifiera la gestion des paiements pour toutes les familles qui en feront le choix.



BONNES PRATIQUES

Demandes d'urbanisme

Le dépôt des demandes d'urbanisme s'effectue par voie dématérialisée sur le site suivant :

rgd.pu.sirap.com/O73116/connexion

Toute modification d'un bâtiment existant ou toute nouvelle construction de plus de 5 m² nécessite le dépôt préalable d'une demande d'autorisation d'urbanisme. Toute irrégularité pourra être sanctionnée par une amende administrative.

Location de salles communales

Toute demande de location de salles communales doit être adressée à la mairie par écrit. Le paiement s'effectue après réception du titre de recettes. L'émission du titre intervient après usage de la salle.

Chiens et déjection canines

Nous constatons encore souvent des chiens se promener librement sans laisse, voir sans maître dans le village. Pour la sécurité de tous, nous vous rappelons qu'ils doivent être tenus attachés.

Les déjections doivent également être ramassées. Laisser les déjections sur la voie publique peut vous exposer à une amende de 35 €.

Badge déchetterie

Les professionnels souhaitant accéder à la déchetterie doivent être munis d'un badge d'accès. La demande de badge est à effectuer directement auprès du SIRTOMM. Le retrait s'effectue ensuite au siège du syndicat, à Saint-Julien-Montdenis.

Abris-bacs

Depuis le début de l'année, vous pouvez apercevoir des abris-bacs. Ils servent à déposer tous vos déchets alimentaires en vrac ce qui permet de diminuer le volume des poubelles et de réduire les mauvaises odeurs des conteneurs.

Un badge est nécessaire pour ouvrir les abris-bac. Pour l'obtenir, aller directement sur le site du sirtomm et il vous sera envoyé par la poste gratuitement.

Vous pourrez ensuite récupérer votre seau en mairie.



Restez informés

La commune utilise plusieurs supports de communication pour informer les habitants. En plus du bulletin municipal et du panneau d'affichage, vous pouvez retrouver les actualités sur les supports numériques comme le site internet de la mairie, facebook et illiwap.

Frelons asiatiques

Si vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques, prenez une photo et signalez-le sur le site www.frelonsasiatiques.fr.



Chiens de protection

A l'approche d'un troupeau, veillez à votre comportement. Gardez vos distances et contournez l'aire de pâturage. Si vous êtes accompagnés de votre chien, tenez-le en laisse. Si vous êtes muni d'un bâton de randonnée, gardez-le pointé vers le bas. Si vous êtes à vélo, il est préférable d'en descendre.

Respect des espaces communs

Le respect des espaces communs est l'affaire de tous. Afin de préserver la qualité de notre cadre de vie et de maintenir la propreté de la commune, chacun est invité à adopter un comportement responsable en utilisant les équipements mis à sa disposition. Les déchets, mégots, emballages et autres détritiques doivent être déposés dans les poubelles prévues à cet effet et non abandonnés sur la voie publique ou dans les espaces naturels. Ces gestes simples contribuent au bien-être de tous et participent à la préservation de notre environnement.

Taille des haies

Pour rappel, la taille des haies est interdite du 16 mars au 15 août.

La haie ne doit pas venir gêner la visibilité de la circulation, ni obliger les piétons à descendre du trottoir.



DPE collectif 2026 ?

Une obligation à anticiper

Au 1er janvier 2026, le Diagnostic de Performance Energétique (DPE) collectif devient une obligation légale pour **toutes les copropriétés** (de 2 à 200 lots).

QUI EST CONCERNÉ ?



Bâtiments collectifs
Copropriétés
Monopropriétés

avec un permis de construire
antérieur au 1er janvier 2013



QUI LE RÉALISE ?



**Le syndic inscrit à l'ordre
du jour de l'AG la décision
de réaliser le DPE**

Le diagnostiqueur est également
choisi



DPE valide
10 ans



Réalisé avant le 01/07/2021 :
souvent périmé

QUEL RISQUE ?



**Responsabilité du syndic
engagée** dans l'hypothèse d'un
préjudice subi par un
propriétaire ne pouvant pas
louer / vendre son appartement



**Impact sur la valeur
de la transaction**

peut bloquer une vente ou
une location, conditionne
le financement

PROJETS

Notre équipe municipale poursuit activement le travail engagé afin de préparer l'avenir de notre commune.

Face à une augmentation régulière des effectifs scolaires depuis plusieurs années, nous avons lancé, au sein du SIDEL, les études en vue de la construction d'une nouvelle école, un équipement indispensable pour répondre aux besoins des familles.

Un bureau d'études a été missionné et va engager une réflexion globale sur les flux de circulation, le stationnement et l'aménagement de la station, intégrant notamment la végétalisation des espaces publics, la mise en place d'équipements structurants de la commune, l'embellissement de notre territoire et la prise en compte de la rénovation énergétique.

En parallèle, des panneaux bois supplémentaires indiquant le nom des hameaux seront installés dans les villages qui en sont dépourvus.

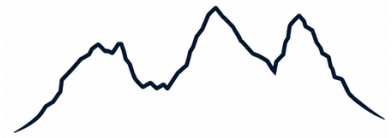
Une réflexion a été engagée afin d'améliorer les illuminations hivernales de la commune dès cet hiver et un travail de fond sur l'éclairage nocturne en inter-saison est mené.

Des études sur le réaménagement du « fil de l'eau » entre les Soldanelles et le pont de La Toussuire sont en cours. Ce projet ambitieux prévoit notamment la création d'un nouveau plan d'eau et l'aménagement de sentiers thématiques valorisant ce patrimoine naturel.

Enfin, nous menons avec détermination un dossier important : la mise en conformité de la garderie d'enfants, afin de garantir un accueil répondant pleinement aux exigences réglementaires et aux attentes des familles.



VIE ASSOCIATIVE



OFFICE DU TOURISME

ROUX Pascal (Président)
BONGARD Alexis (Directeur)
04 79 83 06 06
accueil@la-toussuire.com

TOUSS'EN FONT - LA RUCHE

COYNEL Jean Baptiste (Président)
BELLANGER Claire Mathilde (Directrice)
07 68 42 75 32
poleenfance.laruche@gmail.com

SKI CLUB

VIDAL Jean Pierre
skiclublatoussuire@orange.fr

TOUS TOUSSUIRE

ADOBATI Nadège
07 61 32 08 64
asso.toustoussuire@gmail.com

FOYER RURAL

CLARAZ-BONNEL Frank
06 61 65 25 63
foyerrural.fontcouverte@gmail.com

ANCIENS ELUS

BONNEL Jean-Claude
04 79 64 32 48
jc.bonnel73@gmail.com

ANCIENS COMBATTANTS

GIRARDIN Jean-Léon
girardin.jean-leon@neuf.fr

FESTIVITES PAYSANNES

ROSSAT Axelle
rossataxelle1@gmail.com

CLUB DES FONTCOUVERTINS

COLLET Gilberte
06 26 93 91 88

MAISON DES PROPRIETAIRES

Truchet Stéphane (Président)
Mottard Yannick (Responsable)
04 79 83 06 06
Hebergement@la-toussuire.com

Association pour la valorisation de l'environnement et de la culture (AVEC)

GRUMEL Michèle
gmgrumel@gmail.com

Un nouveau directeur à l'office du tourisme

Alexis Bongard prend la direction de l'Office de tourisme de La Toussuire avec une ambition renouvelée pour la station Fort de 27 ans d'expérience à la tête de grandes destinations de montagne, Alexis Bongard arrive à La Toussuire avec la volonté de fédérer les acteurs du territoire et de porter une vision ambitieuse pour l'avenir de la station et des Sybelles.

Après avoir dirigé des destinations de référence comme Tignes, La Clusaz, Méribel ou encore Les Gets, et après avoir exercé au sein de toutes les formes de structures touristiques, Alexis Bongard débute une nouvelle aventure à La Toussuire.

« Je suis particulièrement heureux d'arriver à La Toussuire, un territoire que je connais depuis mon enfance et auquel je suis profondément attaché. J'y vois une destination authentique, dotée de nombreux atouts et d'un formidable potentiel de développement », confie-t-il.

Sa vision est claire : placer l'Office de tourisme au cœur du projet de station. « Un office de tourisme ne doit pas être un simple outil de promotion. Il doit être un véritable catalyseur de projets et d'énergies, en travaillant main dans la main avec la commune, les remontées mécaniques, les écoles de ski, les hébergeurs, le club des sports, les commerçants et l'ensemble des acteurs économiques du territoire »

Alexis Bongard souhaite aussi faire évoluer progressivement le positionnement de la destination. « La Toussuire est reconnue pour son offre familiale, qu'il faut préserver. Mais elle possède aussi une légitimité ski essentielle à son développement avec une marque porteuse les Sybelles, ainsi qu'un ADN sportif fort, porté par ses grands champions. En affirmant davantage cette dimension, nous pourrions mieux répartir la fréquentation sur l'ensemble de la saison hivernale et améliorer à la fois la qualité de service et la performance économique. »

Le nouveau directeur estime que le principal enjeu des prochaines années sera de renforcer la notoriété de La Toussuire et des Sybelles, en particulier à l'échelle européenne. « Mon projet est simple : rassembler les énergies, porter une vision différente et ambitieuse de la station et créer les conditions d'un développement durable et performant pour l'ensemble du territoire. »



EVENEMENTS PASSES

Commémoration 8 mai – Anciens combattants

Mesdames et Messieurs, chers Enfants, chers Amis lecteurs, Je tiens à remercier notre Maire, Monsieur Christophe TRUCHET, de la faveur qu'il me fait de m'adresser à vous, dans le présent bulletin municipal. Pensant à lui, le souvenir de ses regrettés parents me revient à l'esprit. Henri, son père, fut, à mes côtés, de 1977 à 1983, Premier Maire-Adjoint de Fontcouverte-La Toussuire. Je conserverai de mon ancien Collègue le souvenir d'un Elu, dévoué à la Collectivité et au développement de la station de la Toussuire.

Nombreuses furent les actions, qui auront jalonné les années de parcours des Elus de mon époque, au niveau communal et intercommunal. Je ne citerai que celle d'avoir, en 2001, obtenu du Gouvernement, la maîtrise d'ouvrage de la création du domaine skiable des SYBELLES et ce, en parfaite coordination avec les Pouvoirs publics et les Financeurs du secteur privé. Il y allait de l'avenir démographique et touristique du Massif Arvan-Villards.

A ce propos, on ne saurait oublier, à l'échelle de la Savoie, l'aide fondamentale du Corps préfectoral et celle du Conseil Général, en particulier de Messieurs Michel BARNIER et Michel BOUVARD, respectivement Président et Vice-président.

Avant de quitter définitivement la scène publique, j'aurai eu l'honneur, conformément à son désir, de succéder à mon ancien Collègue, – notre regretté et dévoué Président Henri DOMPNIER, – dans le cadre de l'Amicale des Anciens Combattants de Fontcouverte et Villarembert. A propos de nos Cérémonies, nous nous félicitons de l'implication, fidèle et spontanée, des élèves de nos Ecoles. Un chaleureux merci à leurs Professeurs et à leurs Parents pour les encouragements et le soutien constant qu'ils apportent aux enfants.

En vous assurant, Chers Amis lecteurs, de mes pensées fidèles et en vous priant d'accepter mes vœux, très sincères, de prospérité et de bonne santé.

Jean-Léon GIRARDIN



Fête des familles

Le 29 mai nous avons organisés la fête des mères. La 1ère édition avait eu lieu sous le mandat de Bernard Anselme et je trouvais que ce serait agréable de remettre cela en place. Le principe était simple : offrir une rose à chaque maman présente et partager un verre de l'amitié. De là on s'est dit et pourquoi pas inviter les papas et les enfants à venir partager ce moment de convivialité... et donc c'est devenu la Fête des familles. L'occasion pour le nouveau conseil municipal de partager un verre de l'amitié avec l'ensemble des habitants de la commune et de faire un peu mieux connaissance. Ce fût aussi l'occasion de présenter nos projets en cours.

Il était important pour la commune de proposer quelque chose pour la fête de la musique. Initialement prévu à Fontcouverte nous avons pris la décision de la délocaliser sous le chapiteau à la Toussuire à cause du risque d'orage.

Philippe Houel a répondu favorablement à notre sollicitation pour le karaoke, ainsi que le brasseur local Jananka et le foyer rural. Il est essentiel que les acteurs locaux de notre commune soient au cœur de cette animation. Cette première édition fût un beau moment de partage et d'échange et a permis à chacun de passer une belle soirée.

Alors pour l'année prochaine si vous avez des talents de chanteurs, que vous avez un groupe de musique... on compte sur vous !!!! Mais ça on vous en reparlera très vite.

Isabelle ALBRIEUX

Fête de la musique





EVENEMENTS



LES MARDIS DE L'HISTOIRE 28ème édition PROGRAMME DE L'ETE 2026

Fontcouverte ; 18 h 15 : SALLE MUNICIPALE DU CHEF-LIEU

21 JUILLET : « Produire de l'aluminium pour l'effort de guerre (1937-1942) à travers les comptes retrouvés »
Par Yannick GRAND

28 JUILLET : « Des Alpes aux Pyrénées : pourquoi tant de villages abandonnés en montagne ? »

Par Yannick NACEF

4 AOÛT : « Goître et crétinisme : quand la médecine a résolu le problème ».

Par Michel PUGÉAT

11 AOÛT : "Tentatives d'exploitation des sources salées de Pontamafrey au XVIIe siècle".

Par Pierre GENELETTI

	Fête de Fontcouverte	25 ET 26/07/26
	Rêve de gosses	DU 27 AU 31/07/26
	Caisse à savon	02/08/26 N
	Festival Métal et Bois	DU 02 AU 07/08/26
	Le Spectacle Est dans la Rue	DU 09 AU 15/08/26
	Fête du 15 août	15/08/26
AOÛT	La Toussuire en guinguette	DU 16 AU 21/08/26 N
	Trail à 4 Feuilles	22/08/26 N
	Rallye Gourmand	23/08/26 N
	Toussuire Summer Park	28/08/26
	Rassemblement auto	29/08/26 N
SEPT.	Semaine Italie	DU 01 AU 10/09/26 N
	Little Italy	11 ET 12/09/26 N Reporté



Cérémonie du 11 novembre

L'Association des Anciens Combattants vous invite à participer à la cérémonie commémorative du 11 Novembre, en hommage aux femmes et aux hommes morts pour la France.

Exposition de peinture

Cette exposition de tableaux, organisée par l'association Bien Vivre à La Rochette, aura lieu à la chapelle de la Rochette du 10 au 16 Août et accueillera 2 peintres : Dominique MOREAU et Xavier CAUTAIN.



Dernier planté de batons

SYNTHESE

Poids (kg) :

295.30 KG
Poids total

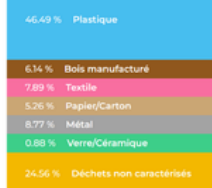
Dont le poids des sacs représente
161.40 KG
Voir le détail ▼

Dont les déchets volumineux représentent
133.90 KG

Avec la participation de :

62 participants

Proportion matériaux :



Volume (L) :

1 140.00 L
Volume Total

Dont le volume de sacs représente
740.00 L
Voir le détail ▲



Retrouvez le bilan complet en cliquant [ICI](#)

